



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
ÎLE-DE-FRANCE



# Faune Ile-de-France, mode d'emploi

## Sommaire

1. Qu'est-ce que Faune-iledefrance ? .....	1
2. Quels animaux saisir dans faune-iledefrance.org .....	2
3. Comment bien débiter dans faune-iledefrance.org.....	2
4. Comment saisir une observation .....	4
5. De l'importance de la saisie du code Atlas.....	9
6. Comment sont validées les observations ? .....	10
7. Quand et comment ajouter une observation précise .....	12
8. Comment saisir rapidement un nom d'espèce .....	14
9. Comment saisir rapidement des observations sur plusieurs lieux- dits .....	18
10. La protection des données.....	18

## Bienvenue sur Faune-iledefrance !

### 1. Qu'est-ce que Faune-iledefrance ?

Faune-iledefrance.org est un projet développé par la LPO IDF et le CORIF pour rassembler, de façon volontaire, des données naturalistes de groupes taxonomiques divers, en vue d'en restituer les principaux éléments d'abord aux participants inscrits, mais aussi au public le plus large. Les participants inscrits peuvent être des personnes physiques ou morales. Chacun est libre de renseigner les données qu'il souhaite, de les rendre publiques ou non, et d'en disposer pour son propre usage comme bon lui semble.

Faune-iledefrance est un outil qui contribue aux objets statutaires de la LPO et du CORIF, et qui contribue en particulier à la protection des oiseaux, des écosystèmes dont ils dépendent et de la faune et la flore sauvages associées.

L'élément central de l'outil Faune-iledefrance est le site Internet [www.faune-iledefrance.org](http://www.faune-iledefrance.org).

Le Comité Faune-iledefrance assure la gestion de cet outil. Il est constitué de 6 personnes comprenant 3 membres représentant l'antenne Ile-de-France de la LPO, 3 membres représentant le CORIF. Ces personnes possèdent les droits spécifiques de gestion de l'outil, ils sont alors qualifiés d'administrateurs du système. Cela leur confère une responsabilité particulière, qu'ils honorent scrupuleusement selon les modalités décrites dans le présent Code. Les membres du Comité Faune-iledefrance sont mandatés par le conseil d'administration ou l'autorité compétente des organisations dont ils dépendent.

La validation des données est assurée par un groupe de valideurs désigné par le Comité Faune-iledefrance.

Les conditions d'utilisation du site et des données disponibles sont définies par un code de bonne conduite et un code de déontologie et de gestion.

Le code de conduite naturaliste sur le terrain ou autrement appelé « code d'éthique » que nous vous proposons est adapté du code de conduite de l'ornithologue édité par la « Royal Society for the Protection of Birds ».

Le Code de déontologie et de gestion a pour objet de décrire les principes et les modalités de gestion des données qui garantissent les participants contre tout usage non souhaité de leurs contributions. Les cas de figure non prévus dans ce code sont abordés par le Comité Faune-IDF en suivant le même esprit général au fur et à mesure qu'ils se présentent.

Pour consulter ces conditions, nous vous invitons à lire la rubrique « Code d'usage » de Faune-iledefrance sur [http://www.faune-iledefrance.org/index.php?m\\_id=20005](http://www.faune-iledefrance.org/index.php?m_id=20005)

Les visiteurs inscrits bénéficient des fonctions de saisie des données et de requêtes sur l'ensemble de la base de données (rubrique « consulter », onglet « consultation multicritères ») sauf pour les espèces soumises automatiquement à restriction de publication (rubrique « information » onglet « espèces à publication limitée ») et les données cachées par leurs auteurs.

**IMPORTANT** : lisez attentivement ce guide de prise en main. Si vous aviez déjà contribué à l'atlas, demandez également qu'on vous réattribue vos données datant de cette époque.

**TRES IMPORTANT** : n'oubliez pas de mettre un code atlas (lisez attentivement l'explication de chaque code) aux données qui le méritent pour que celles-ci soient intégrées à l'atlas national ou régional des oiseaux nicheurs.

**TRES TRES IMPORTANT** : n'oubliez pas de protéger vos données sensibles (espèces rares et sites de nidification précis), consultez la page "Espèces à publication limitée" dans le menu "Utilisation du site".

Nous sommes bien sûr à votre disposition à tout moment !

## 2. Quels animaux saisir dans faune-iledefrance.org

Faune IDF a d'abord été conçue pour la saisie des observations d'oiseaux mais il aurait été dommage de ne pas profiter de ce formidable outil pour entrer dans la base de données régionale d'autres observations de la faune francilienne.

A ce jour, sont ouvertes à la saisie :

- 394 espèces d'**oiseaux**,
- 54 espèces de **mammifères** (hors chauves-souris)
- 20 espèces de **Chauves-souris**
- 19 espèces d'**amphibiens**,
- 13 espèces de **reptiles**,
- 91 espèces **de papillons diurnes (rhopalocères)**
- 59 espèces **d'odonates**

Faune-iledefrance est susceptible d'ouvrir de nouveaux taxons ou d'intégrer de nouvelles espèces dans des taxons déjà ouverts. La liste et le calendrier sont définis par le comité de pilotage en fonction des possibilités de validation.

## 3. Comment bien débuter dans faune-iledefrance.org

Grâce à faune-iledefrance.org, vous avez désormais la possibilité de saisir et gérer toutes vos observations en ligne et avec des restitutions cartographiques mises à jour régulièrement. Cette page est destinée à vous faciliter la prise en main de l'outil.

Vous pouvez également trouver des réponses à vos questions sur le site Faune-iledefrance.org dans la foire aux questions (rubrique « information », onglet "les FAQs").

- **S'inscrire**

Afin de pouvoir profiter de toutes les options du site, il est nécessaire de s'inscrire. Un visiteur anonyme ne peut consulter qu'une partie des pages. Ces pages sont consultables par tout un chacun. L'utilisateur identifié a naturellement accès aux informations

visibles par le visiteur anonyme, mais aussi à de nouvelles fonctions très utiles pour l'observateur de terrain. Les principales sont :

- pouvoir transmettre ses propres observations
- utiliser le puissant moteur de recherche pour exploiter les archives à disposition.

Sur la page d'accueil, cliquez sur [j'aimerais participer], en haut à droite de Visiteur anonyme.

Vous arrivez sur une page séparée en deux parties : paramètres personnels et personnalisation du site. Suivez bien les instructions et remplissez obligatoirement les cases précédées d'un astérisque.

- **Première prise en main de Faune-iledefrance.org**

Pour valider votre inscription, vous devez accepter les termes du code de déontologie de Faune-iledefrance, accessible depuis le formulaire d'inscription, ainsi que sur la page «code d'usage». Une fois inscrit, vous recevrez automatiquement un mail avec votre mot de passe. Vous pouvez modifier ce mot de passe à tout instant dès votre connexion au site. Nous vous conseillons de personnaliser votre compte en fonction de vos besoins et de votre connexion Internet. Certaines fonctionnalités (la carte zoomable par exemple) nécessitent en effet une bonne connexion (ADSL), à vous de paramétrer en conséquence.

- **Transmettre vos observations**

Après votre première connexion en tant qu'utilisateur inscrit et identifié, vous trouverez dans le menu de gauche une nouvelle entrée nommée « Transmettre mes observations ». La saisie se fait en plusieurs étapes.

La première étape consiste à déterminer le lieu précis de votre observation. **Le concept de Faune-iledefrance est de lier chaque observation à un lieu-dit.**

Pour choisir son lieu-dit, différentes possibilités sont à votre disposition :

- Soit saisir le nom exact du lieu-dit, soit le nom de la commune où est situé ce lieu-dit. Vous avez accès au listing des lieux-dits existants dans la base.
- Soit visualiser la commune sur fond cartographique Google Map (accès au barycentre de la commune, puis vous naviguez sur la carte). Les lieux-dits (utilisez le zoom pour les visualiser) sont figurés sous la forme de points jaunes bordés de rouge. Quand vous avez choisi le lieu-dit qui correspond à l'endroit de votre observation, cliquez dessus et sélectionnez « Ajouter des observations sur ce lieu-dit » avant de passer à l'étape suivante.

Si le lieu-dit que vous cherchez n'existe pas, nous vous invitons à créer ce nouveau lieu-dit si ce droit vous est accordé (sur demande). Dans ce cas, lisez attentivement la partie «Comment saisir un lieu-dit» plus bas dans ce document.

Une fois choisi le lieu-dit, il ne vous reste plus qu'à sélectionner l'espèce, préciser le nombre total d'oiseaux (ainsi que la valeur de ce total : valeur exacte, estimation,

minimum...), puis vous pouvez ajouter un commentaire, l'indice de nidification si l'espèce est observée en période de nidification (consultez les codes atlas dans le menu «Explication des symboles»).

Vous pouvez protéger votre donnée si vous considérez qu'elle est trop sensible (Espèce pouvant être l'objet de dérangement ou observation de nid d'espèce sensible par exemple).

## 4. Comment saisir une observation

Il faut tout d'abord choisir le lieu-dit sur lequel a été faite l'observation. Pour cela, cliquez sur « Transmettre mes observations » dans la colonne de gauche (rubrique : Participer). Vous obtenez l'écran suivant :

The screenshot displays the 'Etape 1/3 : Choix approximatif d'un lieu-dit' interface. On the left is a sidebar with a menu including 'Accueil', 'Les partenaires', 'Consulter', 'Participer' (with sub-items like 'Transmettre mes observations', 'Oiseaux des jardins', 'Contrôler mes listes'), 'Information', 'Atlas avifaune', 'Utilisation du Site', 'Enquêtes naturalistes et suivis', 'Etudes à partir de Faune-IDF', 'Les liens', and 'Mon compte'. Below the menu are logos for BirdLife International, LPO, and Corif. The main content area is titled 'Etape 1/3 : Choix approximatif d'un lieu-dit' and offers four search methods: 'en tapant du texte' (with an 'Afficher' button), 'par coordonnées géographiques' (with 'Lon' and 'Lat' input fields and an 'Afficher' button), 'en choisissant une commune' (with a dropdown menu and 'Afficher' and 'Zoomer sur la commune' buttons), and 'en cliquant sur la carte' (with a '[vue générale de ma région]' link). The map shows the Paris region with various commune names and road networks.

Vous pouvez faire votre recherche :

- soit en tapant le nom du lieu-dit si vous le connaissez. Vous obtiendrez la liste de tous les lieux-dits de la région qui correspondent à votre recherche et vous pourrez sélectionner le vôtre.

- soit en choisissant le nom de la commune pour afficher la liste des lieux-dits de la commune. Il vous suffira de choisir celui que vous recherchez et de cliquer sur "Ajouter des observations pour ce lieu-dit".

Accueil

Les partenaires

Consulter

Participer

- Transmettre mes observations

Oiseaux des jardins

- Contrôler mes listes

Information

Atlas avifaune

Utilisation du Site

Enquêtes naturalistes et suivis

Etudes à partir de Faune-IDF

Les liens

Mon compte







### Etape 2/3 : Choix précis du lieu-dit

Nbre/page : 100 nbre : 8

[\[retour à l'étape 1\]](#)

Lieux-dit	Coordonnées	Altitude	Commune
Bagneux <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°18'36.13" E 48°47'48.11" N L93 : X 649317.300 Y 6855401.200	96 m	Bagneux (92)
Cimetière parisien de bagneux <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°18'30.96" E 48°48'22.80" N L93 : X 649221.300 Y 6856473.400	79 m	Bagneux (92)
Garlande <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°18'13.29" E 48°47'59.19" N L93 : X 648854.300 Y 6855747.600	92 m	Bagneux (92)
Les bas longchamps <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°18'43.49" E 48°47'24.59" N L93 : X 649461.100 Y 6854673.400	80 m	Bagneux (92)
Les cuverons <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°18'9.32" E 48°47'19.59" N L93 : X 648762.400 Y 6854525.200	78 m	Bagneux (92)
Les mathurins <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°18'21.22" E 48°47'32.45" N L93 : X 649008.900 Y 6854920.100	106 m	Bagneux (92)
Pont des suisses <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°17'59.28" E 48°48'7.71" N L93 : X 648570.800 Y 6856013.100	89 m	Bagneux (92)
Rond-point des martyrs <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a>	2°19'9.93" E 48°48'11.86" N L93 : X 650013.300 Y 6856128.700	84 m	Bagneux (92)

- soit en choisissant le nom de la commune pour afficher la carte centrée sur la commune.

Vous obtenez alors la carte centrée sur la commune choisie (voir exemple ci-dessous). Il faut zoomer sur cette carte pour voir apparaître les lieux-dits existants. Cliquez alors sur celui que vous avez choisi et ensuite sur « Ajouter des observations pour ce lieu-dit ».

Etape 1/3 : Choix approximatif d'un lieu-dit

en tapant du texte par coordonnées géographiques

Lon  Lat

en choisissant une commune

clayes Clayes-sous-Bois (Les) (78)

en choisissant parmi

en cliquant sur la carte

[\[vue générale de ma région\]](#) 2°00'28" E / 48°49'16" N

La vigneraie  
Clayes-sous-Bois (Les) (78)  
1°58'46,27" E / 48°49'31,58" N - 129 m  
 Ajouter des observations sur ce lieu-dit

Données cartographiques Conditions d'utilisation Signaler une erreur cartographique

Une fois choisi le lieu-dit sur lequel vous souhaitez saisir une ou plusieurs observations, vous obtenez l'écran suivant.

Accueil

Les partenaires

↳ Consulter

↳ Participer

- Transmettre mes observations

↳ Oiseaux des jardins

- Contrôler mes listes

↳ Information

↳ Atlas avifaune

↳ Utilisation du Site

↳ Enquêtes naturalistes et suivis

↳ Etudes à partir de Faune-IDF

↳ Les liens

↳ Mon compte


## Transmettre mes observations - Oiseaux

\* Les champs précédés d'un astérisque sont obligatoires.

\* Date  
04.11.2014 [calendrier] [samedi passé] [dimanche passé] [hier] [aujourd'hui]

\* Lieu  
LDE Subileau 2 et 3 altitude: 20 m. (changer que si nécessaire)  
[\[changer de lieu\]](#)


Vos dernières observations :

\* Espèce  
masque de saisie rapide -- CHOISISSEZ --

\* Nombre total d'individus  
Valeur exacte 1

\* Les champs ci-dessous ne sont pas obligatoires

Commentaires

Remarque Remarque protégée

Nombre	Sexe	Age	Conditions
1	Inconnu	inconnu	Inconnu

[\[ajouter individus supplémentaires\]](#)

masque de saisie rapide

Autres données/informations

Donnée protégée  Donnée de seconde main

Code atlas : proposer la liste si nécessaire

L'animal est mort

Comportement :

- Migration active
- Se nourrit
- Dortoir / reposoir
- Prédaté

Vous pouvez fournir une image JPEG (max. 450 pixels sur le petit côté) ou un son MP3 de votre observation (max. 1 Mo)

**Aucun fichier sélectionné.**

[Suivant](#)

1. **La date** par défaut est celle du jour : **attention ! Pensez à la modifier si vous saisissez des données en retard !** Vous pouvez la rentrer grâce à l'icône calendrier ou en modifiant simplement le jour et/ou le mois et/ou l'année directement dans le champ, vous pouvez rentrer la date au format J.M.AAAA avec le pavé numérique de votre clavier (pas forcément au format JJ.MM.AAAA). Remplissez les autres champs en vous servant au besoin des menus déroulants (notez que vous pouvez mettre des remarques protégées qui ne seront accessibles qu'à vous-même, aux administrateurs, aux valideurs et aux responsables d'espèces).
2. Dans le cadre «Lieu» vous pouvez ensuite changer le lieu-dit en cliquant [changer de lieu] sous le menu déroulant affichant le lieu-dit (à noter que ce menu déroulant présente les lieux-dits voisins, dans un rayon d'environ 5km du premier lieu-dit sélectionné afin de rajouter rapidement une observation sur un lieu-dit proche).
3. **Un conseil, terminez par rentrer le nom d'espèce** dans « masque de sélection » : les premières lettres du nom français spécifique suffisent, en général, pour afficher la bonne espèce dans le menu déroulant (taper «ram», vous affichera «Hypolaïs rama»)

mais «rami» > «Pigeon ramier» ; «ti» amène directement sur «Tichodrome échelette»), vous pouvez aussi taper les 3 premières lettres du nom de genre suivies d'un espace puis des 3 premières lettres du nom d'espèce («pig ram» > « Pigeon ramier »), les accents peuvent être oubliés (« eco » affiche « Pie-grièche écorcheur »).

4. Faites des essais... Quand le bon nom est affiché dans le menu déroulant, le curseur étant encore dans le masque de sélection, entrez votre observation en appuyant sur la touche « entrée » de votre clavier (ou bien sûr en cliquant [Ajouter] en bas du formulaire).
5. Une fois rentrée, l'observation apparaît dans le cadre de droite « Mes dernières entrées » et est régénéré un formulaire vierge basé sur la dernière date et le dernier lieu dit, vous permettant ainsi d'enchaîner rapidement la saisie d'une série d'obs.
6. Vous avez 4 possibilités de modulation du **nombre** : valeur exacte, minimum, estimation ou non compté (ce dernier à utiliser le moins souvent possible !).
7. Mettez toutes sortes d'informations liées à votre observation (comportement, heure, habitat, etc...) dans le champ remarques.
8. S'il y a plusieurs oiseaux détaillez ici - pas dans les remarques - les âges et sexes (possibilité d'ajouter des lignes avec [ajouter individus supplémentaires]). Il est indispensable d'entrer un nombre si vous voulez préciser le sexe ou l'âge (exemple : 1 mâle) et le total des nombres de ces lignes doit être inférieur ou égal à celui du nombre total d'individus.
9. Cochez éventuellement les cases de la dernière partie :
  - « **Donnée protégée** » implique que seuls vous-même et les administrateurs ont accès à cette donnée ; en revanche elle sera prise en compte dans les synthèses ;
  - « **Donnée de seconde main** » est à cocher si vous rapportez une observation faite par quelqu'un d'autre mais n'oubliez pas de nommer la personne dans le champ des remarques.
  - « **J'aimerais donner un code atlas pour cet observation** » : il s'agit ici de donner un code de nidification. La liste des codes apparaîtra à l'écran suivant (pendant la période de reproduction, cette liste est proposée systématiquement).
  - Chargez éventuellement une première **photo** ou un premier **son** (vous pourrez en rajouter autant que vous voulez plus tard en éditant votre donnée).
  - Si une de vos données est soumise à **homologation** elle est précédée par un triangle jaune et un point d'interrogation : tant que ce point d'interrogation est là, la donnée n'est pas prise en compte dans les synthèses et restitutions. Cliquez sur le triangle pour récupérer la fiche CHN à remplir. Une fois homologuée le triangle est coché et le point d'interrogation est enlevé.

## 5. De l'importance de la saisie du code Atlas

### Pourquoi des codes atlas ?

L'un des objectifs de Faune-iledefrance est de recenser les **oiseaux nicheurs** dans la région, et de contribuer à l'[atlas des oiseaux nicheurs de France métropolitaine](#). De nombreuses espèces sont en progression, d'autres en régression, certaines en voie de disparition dans la région voire au-delà. Faune-iledefrance est aussi le moyen de connaître les dynamiques de populations de l'avifaune nicheuse depuis les derniers recensements, de mieux comprendre les facteurs d'évolution et d'intervenir pour que des mesures appropriées en vue de maintenir la biodiversité puissent être appliquées.

### Nicheurs possibles, probables et certains : trois statuts de reproduction à maîtriser

Avant de rentrer dans la signification précise de chaque code, il est indispensable de maîtriser les 3 grands types de situation auxquels ils font référence. Les espèces recensées peuvent être courantes et il est intéressant de savoir pour ces dernières comment les répartitions évoluent, mais elles peuvent être rares ou mal connues, auquel cas il faut tenter de collecter le maximum d'information au moment de l'observation pour être certain de leur statut :

- **Nicheurs possibles** (codes 2 et 3) : cela concerne les espèces détectées pour la première fois par l'observateur sur un site, sans aucun indice précis de nidification. Les codes nicheurs possibles s'utilisent souvent en début de période, mais également en cas d'absence de comportements ou d'indices de reproduction à tout moment de l'année (durant la saison de reproduction de l'espèce). Précisons que l'habitat dans lequel l'observation a été réalisée doit être favorable à la reproduction. Il faut oublier les Laridés, Ardéidés, martinets, etc... en vol au-dessus d'une culture par ex.
- **Nicheurs probables** : (codes 4 à 10). Lors de l'observation, des indices de cantonnement et/ou de préparation d'une reproduction peuvent être relevés, mais sans qu'il s'agisse d'indices de reproduction proprement dite. Ces codes s'utilisent en général en début de période de reproduction (formation des couples, parades, construction de nid...).
- **Nicheurs certains** : Les observations permettent d'affirmer sans aucune ambiguïté une nidification en cours (adultes couvant, nourrissage, jeunes à l'envol...).

### NB : Cas particuliers :

- **Absence de code (code 0)** : Par défaut, le code 0 est attribué. A utiliser pour les migrateurs ou en cas de doute sur le statut reproducteur de l'espèce.
- **Code 5** : à utiliser lorsque des comportements permettent d'affirmer qu'un oiseau prépare une nidification (défense de territoire répétée, présence permanente sur un site).

- **Codes 30, 40, 50** : à n'utiliser pour les données historiques pour lesquelles l'indice précis n'a pas été noté. A éviter pour les nouvelles obs !
- **Chez les canards, hérons et aigrettes, mouettes et goélands, grands rapaces et autres espèces à grand rayon d'action, il ne faut mettre un code atlas que si des éléments tangibles vous font penser que l'espèce est susceptible de nicher. Autrement dit, la simple observation d'une mouette ou d'un héron ne doit pas conduire à mettre un code atlas.**

**En conclusion** : il va de soi que pour connaître et défendre l'avifaune nicheuse, un maximum de données de reproduction les plus précises possibles doit être recueilli au moment de l'observation et qu'elles soient ensuite transmises sur Faune-iledefrance par l'utilisation des codes appropriés. Cela fait, on peut faire appel dans de nombreux cas à des connaissances sur les comportements précis des espèces.

Il faut cependant être prudent en attribuant un code atlas. Il faut prendre en compte le comportement de l'oiseau, la date d'observation, le lieu (géographique) ainsi que l'habitat. En cas de doute, n'hésitez pas à vous documenter ou à vous renseigner, cela permettra d'éviter toute interprétation erronée par la suite. Le premier réflexe est de consulter l'atlas en ligne en cliquant sur l'onglet "Atlas" dans la colonne de gauche du site.

## 6. Comment sont validées les observations ?

Une fois les observations saisies dans Faune-iledefrance, elles intègrent immédiatement la base de données et sont consultables par tous.

**Un dispositif de validation est cependant nécessaire pour repérer les éventuelles anomalies.**

Par anomalies, on entend:

- les erreurs manifestes de saisies.
  - Erreur lors de la saisie du nom de l'oiseau : grand corbeau à la place de grand cormoran (surtout s'il est précisé que les oiseaux pêchaient sur un lac).
  - Erreur de date : nidification d'hirondelles en décembre si on a oublié d'indiquer la bonne date lors de la saisie (saisie en retard).
- les possibles erreurs concernant l'identification.  
Que ce soit pour les oiseaux ou les autres taxons ouverts à la saisie, il est parfois difficile d'identifier avec précision l'animal observé. Un risque d'erreur subsiste qu'il faudra lever.

Pour rendre la base de données Faune-iledefrance le plus fiable possible, un comité de validation a été créé. La liste des membres de ce comité se trouve à la page « Droit d'accès ».

## Comment fonctionnent ces comités de validation ?

Lorsque l'un des membres du comité de validation remarque une observation qui mérite plus d'informations, il met une annotation en face de celle-ci sous la forme d'un . L'observateur reçoit alors un mail lui indiquant que le comité de validation s'interroge sur la fiabilité de la donnée. L'observateur peut alors :

- soit répondre au mail en donnant des informations complémentaires qui permettront de valider la donnée.
- soit corriger son observation (il faut alors cliquer sur  et sur "modifier la donnée" ou "modifier le lieu"). Une fois la donnée corrigée, un membre du comité de validation enlèvera le .
- soit supprimer la donnée s'il doute vraiment de son observation (exemple : il ne peut définir s'il a observé une Mésange nonnette ou une Mésange boréale, 2 oiseaux qui se ressemblent beaucoup).
- en l'absence de réponse à une relance ou en cas de donnée qui a paru très douteuse au comité de validation, celui-ci se réserve le droit d'exclure la donnée (invalidation de la donnée indiquée par l'icône ) Elle reste dans la base de données, mais est notée comme à exclure de toute exploitation de celle-ci.

### Cas particulier des oiseaux.

Pour les oiseaux, il existe en plus de ce comité de validation spécifique à Faune-iledefrance, un comité d'homologation : le **CHN** (comité d'homologation national). Le CHN statue sur toute observation d'oiseau rare en France.

Si vous observez un oiseau figurant sur cette liste, vous trouverez automatiquement en face de votre donnée, les symboles suivants (un survol des symboles par le curseur affiche leur signification) pour les données soumises au CHN :  et .

Il vous faudra alors pour cela fournir au CHN les informations permettant de valider la présence d'un oiseau rare dans la région. Pour cela, cliquez sur  afin de télécharger une fiche d'homologation à compléter et à retourner à l'adresse indiquée. Cette fiche est au format pdf lisible sur tout ordinateur et contient un lien vers un fichier Word, un format moins universel mais plus pratique (il évite l'impression, le remplissage "à la main" et l'envoi de la réponse par la poste). Une fois que le comité d'homologation aura statué sur votre observation, le  disparaîtra et un nouveau symbole sera placé en face de votre donnée : .

**IMPORTANT** : tant qu'une donnée n'est pas validée (présence du ) , elle apparaît dans la liste des données brutes, mais n'est pas prise en compte dans les synthèses (exemple : atlas des oiseaux nicheurs). **Nous avons conscience que ce dispositif peut paraître contraignant, mais c'est le gage d'une base de données fiable.**

## 7. Quand et comment ajouter une observation précise

### Qu'appelle-t-on observation précise ?

Lorsqu'on saisit une observation, celle-ci est rattachée à un lieu-dit. Mais cette information est imprécise, un lieu-dit pouvant être vaste. Il existe une option appelée «Saisir une observation précise » qui permet d'indiquer au mètre près l'endroit où se tenait l'oiseau observé (ou le nid trouvé).

**Important :** Pour pouvoir saisir une observation précise, il faut que la case « Souhaitez-vous pouvoir transmettre des données avec une localisation précise ? », accessible à partir du menu à gauche « Personnalisation du site », soit cochée. **Si vous l'avez décochée, il vous faut la cocher à nouveau.**

**A noter :** le lieu de l'observation précise doit se trouver à moins de 710 m d'un lieu-dit. Il faut en effet que le système rattache la donnée à un lieu-dit. Si vous êtes trop éloigné d'un lieu-dit existant, il vous faudra demander sa création.

### Dans quel cas utiliser l'option « observation précise » ?

Cette option peut être utilisée dans les cas suivants (non exhaustif) :

- localisation d'un nid, d'un mâle chanteur ou d'un territoire d'espèce patrimoniale
- localisation des colonies d'oiseaux (Héron cendré, Mouette rieuse, Sterne pierregarin, hirondelle de rivage, hirondelle de fenêtre, corbeau freux)
- localisation de territoires ou de mâles chanteurs dans le cadre d'une étude spécifique liée à une espèce ou un territoire
- localisation de gros regroupements d'espèces migratrices en stationnement (gros stationnement de Pluvier doré ou regroupement postnuptial d'Oedicnème criard par exemple)
- localisation de regroupements d'espèces hivernantes en gagnage
- localisation d'un plan d'eau en particulier où a été fait une observation intéressante ou un comptage exhaustif dans le cas d'un complexe de plans d'eau sur un même lieu-dit (cas des gravières par exemple)

### Comment apparaît une observation précise ?

L'observateur qui saisit une observation précise la retrouvera sur la carte à l'emplacement exact de la saisie. De plus, l'observateur et les gestionnaires de la base de données auront l'information de l'existence d'une observation précise dans la liste des espèces observées.

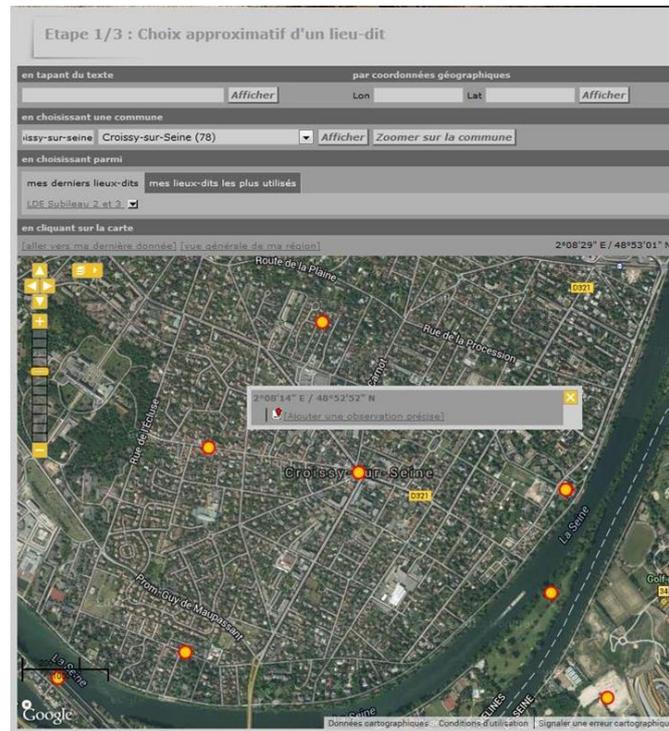
Par contre, les visiteurs du site Internet n'auront pas l'information. La donnée sera rattachée au lieu-dit le plus proche. Si vous avez choisi l'option pour marquer un nid par exemple, l'emplacement de celui-ci n'apparaîtra pas.

## Comment saisir ?

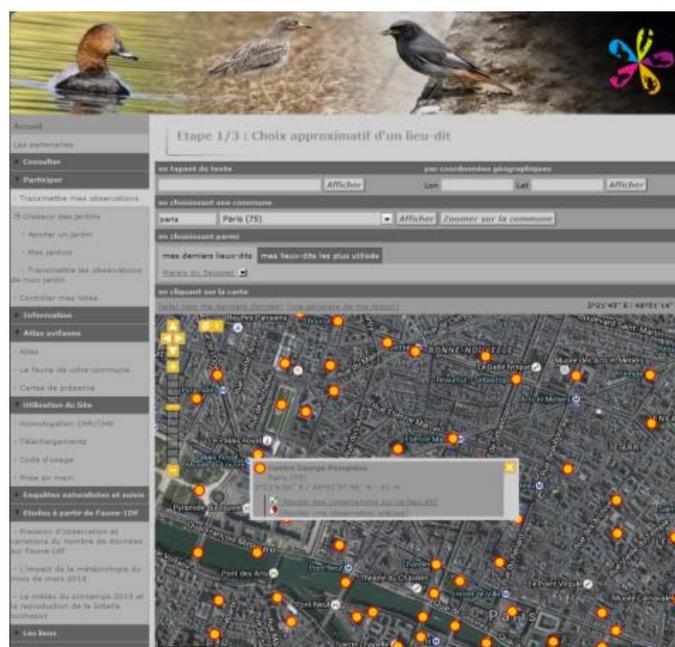
### Marquer l'emplacement

Vous pouvez marquer l'emplacement soit :

- en cliquant directement à un endroit sur la carte puis en cliquant sur « ajouter une observation précise »



- en cliquant sur le lieu-dit le plus proche puis en cliquant sur « ajouter une observation précise »



- Dans la liste des lieux-dits, Cliquer sur « Ajouter une observation précise »

Etape 2/3 : Choix précis du lieu-dit

Nbre/page : 100    nbre : 10

[\[retour à l'étape 1\]](#)

Lieux-dit	Coordonnées	Altitude	Commune
Croissy-sur-seine <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a>	2°08'33.94" E 48°52'42.34" N L93 : X 637128.900 Y 6864609.000	31 m	Croissy-sur-Seine (78)
La grenouillère <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a>	2°09'8.33" E 48°52'28.13" N L93 : X 637824.700 Y 6864162.400	26 m	Croissy-sur-Seine (78)
La prairie <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a>	2°08'3.17" E 48°52'21.07" N L93 : X 636494.800 Y 6863958.700	29 m	Croissy-sur-Seine (78)
LDE Butte boisée <a href="#">[Ajouter des observations sur ce lieu-dit]</a> <a href="#">[Ajouter une observation précise]</a>	2°07'4.95" E 48°52'58.36" N L93 : X 635321.562 Y 6865123.557	26 m	Croissy-sur-Seine (78)

Vous voyez alors apparaître un marqueur rouge à l'emplacement de votre observation et un lien orange vers le lieu-dit le plus proche. Dans les listes d'observations, votre donnée sera rattachée à ce lieu-dit.

Vous pouvez choisir de rattacher la donnée à un autre lieu-dit. Pour cela, positionnez le curseur sur un autre lieu-dit proche. Faites "CTRL" + clic (appuyez sur la touche contrôle et en même temps cliquez). Votre donnée sera rattachée à un lieu-dit plus conforme à votre attente :

Si vous souhaitez rattacher votre donnée à un lieu-dit trop éloigné, un message d'erreur vous demandera d'en choisir un autre.

## 8. Comment saisir rapidement un nom d'espèce

Pour saisir un nom d'espèce dans le masque de saisie "Ajout d'une observation" on doit compléter cette partie :

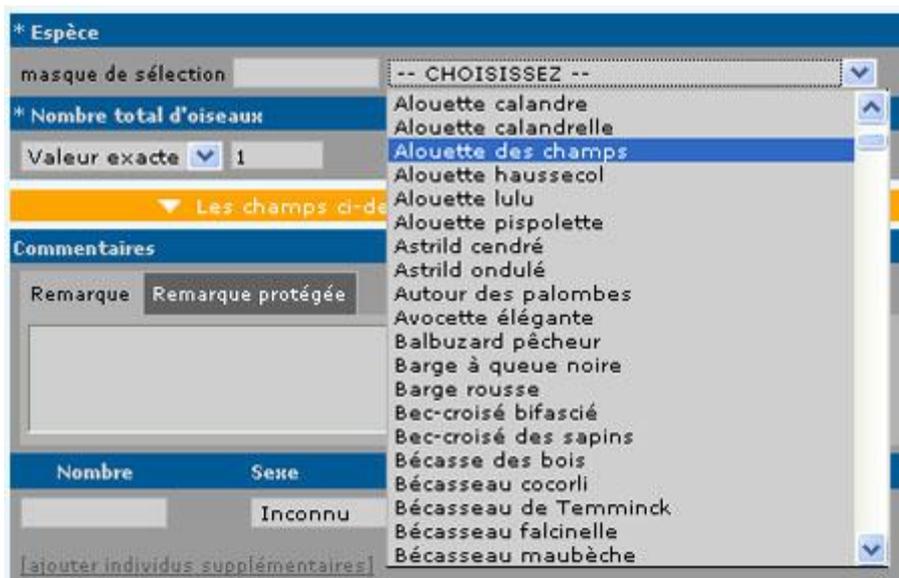
\* Espèce

-- CHOISISSEZ --

\* Nombre total d'oiseaux

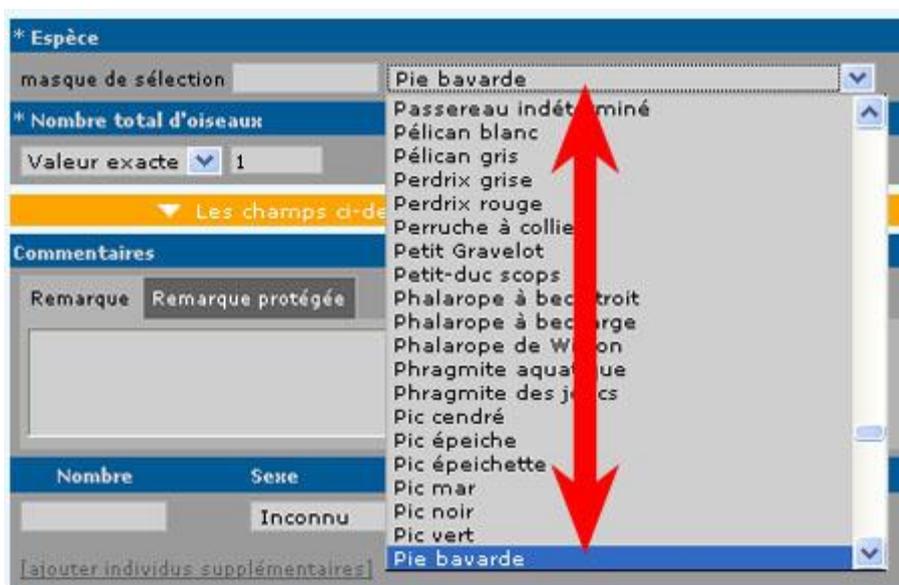
Pour entrer le nom de l'oiseau, plusieurs choix s'offrent à vous.

Le premier : utiliser le menu déroulant. Vous cliquez sur la petite flèche à droite de "Choisissez" et vous recherchez dans la liste des oiseaux.



Si vous voulez saisir un "Verdier d'Europe", la recherche va être longue...

Vous pouvez utiliser une méthode qui utilise ce menu déroulant, mais qui s'avère plus rapide : vous tapez le début du nom recherché en plaçant votre curseur sur "Choisissez". Exemple pour recherche la pie bavarde : tapez "**pie**" et vous voyez en bas de la fenêtre le nom "Pie bavarde" qui s'affiche. Si vous vouliez une Pie-grièche, il vous suffit de dérouler la liste. La recherche en utilisant cette méthode peut être améliorée (voir ci-dessous celle utilisant le masque de sélection). Mais nous ne la développerons pas plus. Elle est trop dépendante de votre navigateur (Internet explorer, Firefox, Google Chrome...).



Mais vous pouvez utiliser également le masque de sélection. Cette méthode est certainement la plus rapide, même si elle déroute un peu au début.

Un exemple : vous souhaitez entrer dans la base de données un moineau domestique. Tapez « **moi** » et vous voyez dans la case de droite apparaître "**Macareux moine**".



Pas de panique. Laissez un espace et tapez **d** (comme **domestique**). Et le nom recherché apparaît. Vous pouvez alors renseigner les autres informations demandées (nombre, sexe...).



La règle est simple : tapez les premières lettres des 2 mots qui composent le nom de l'oiseau recherché. Exemple : **A**louette des **ch**amps, **M**ésange **ch**arbonnière.

Ne vous préoccupez ni des majuscules ni des accents.

Regardez le résultat de votre frappe dans la case de droite et quand le nom recherché s'affiche, passez à la suite de la saisie.

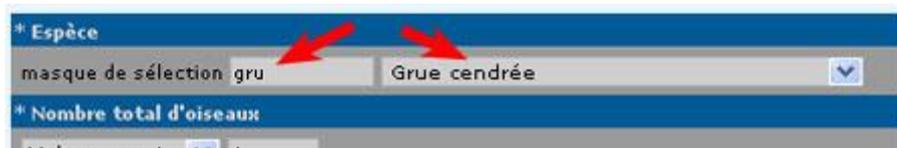
C'est parfois un peu surprenant au début. Ainsi si vous voulez entrer un rougegorge, quand vous tapez "**rouge**", vous ne trouvez pas le nom de cet oiseau familier.



Il vous faut taper en plus un **f** (comme familier).



C'est parfois encore plus rapide comme pour la grue cendrée, ou "**gru**" suffit..



Quand il existe 2 noms très proches dans la base de données, il faudra taper plus de lettres. Pour un **pic épeichette**, vous allez afficher le nom de son "cousin" jusqu'à ce que vous entriez le **t** de épeichette..

\* Espèce  
masque de sélection pic epeiche Pic épeiche  
\* Nombre total d'oiseaux  
Valeur exacte 1

Tapez t

\* Espèce  
masque de sélection pic epeichet Pic épeichette  
\* Nombre total d'oiseaux

Cette méthode fonctionne également si on tape uniquement les premières lettres du deuxième mot. Ainsi pour Bouvreuil pivoine, taper "**piv**" suffit.

\* Espèce  
masque de sélection piv Bouvreuil pivoine  
\* Nombre total d'oiseaux

Et pour reprendre l'exemple vu précédemment, les plus malins auront vite fait de remarquer qu'on obtient "pic epeichette" en ne tapant que "epeichet", sans passer par le 'pic'. Si vous avez vu un Chardonneret élégant et que vous tapez "**eleg**", vous obtiendrez "**Avocette élégante**".

\* Espèce  
masque de sélection ele Avocette élégante  
\* Nombre total d'oiseaux

Ne désespérez pas, ajoutez simplement "**c**" (pour chardonneret) et le tour est joué.

\* Espèce  
masque de sélection ele c Chardonneret élégant  
\* Nombre total d'oiseaux

Avec un peu d'habitude, la saisie des noms d'oiseaux vous sera grandement facilitée. Comme disent les publicitaires : l'essayer, c'est l'adopter !

A noter que cette méthode s'applique également lorsque vous voulez saisir un nom d'oiseau dans d'autres pages du site.

## 9. Comment saisir rapidement des observations sur plusieurs lieux-dits

Il arrive fréquemment qu'au retour d'une sortie sur le terrain, les observations que vous devez saisir concernent plusieurs lieux-dits. C'est le cas par exemple si vous effectuez un parcours à pied ou en voiture tout en notant les espèces rencontrées. Si vous utilisez la méthode de saisie habituelle, le fait de changer de lieu-dit peut s'avérer parfois fastidieux. Il existe cependant une façon de faire qui permet d'accélérer la saisie.

**Comment procéder : il faut passer par la saisie d'une observation précise.**

- 1) Choisissez le lieu-dit concernant votre première observation. Utilisez pour ceci la méthode de votre choix. Au lieu de cliquer sur "Ajouter des observations sur ce lieu-dit", cliquez sur "Ajouter une observation précise".
- 2) Vous obtenez le marqueur positionné sur le lieu-dit choisi. Vous pouvez alors saisir vos différentes données sur ce lieu-dit.
- 3) Une fois terminée la saisie des données sur ce premier lieu-dit, **cliquez sur le point représentant le lieu-dit suivant** sur lequel vous souhaitez entrer de nouvelles données.
- 5) Il ne vous reste plus qu'à saisir vos observations sur ce 2ème lieu-dit et à passer éventuellement à un autre, en déplaçant éventuellement la carte si le nouveau point est en dehors de la partie visible de celle-ci.

## 10. La protection des données

En vous inscrivant à Faune-iledefrance, vous avez accès aux données d'une grande majorité d'espèces excepté celles qualifiées de sensibles dont la publication est limitée durant une période définie.

Cette liste d'espèces a été élaborée en croisant des critères de statut de protection, de rareté, de menace, de statut réglementaire et de sensibilité aux dérangements. Ces données sont protégées et matérialisées par une clef positionnée devant l'observation. Elles sont visibles par l'observateur concerné ainsi que par les administrateurs du système et les personnes ayant accès à certaines données cachées.

Il est important de savoir que les données brutes concernant ces espèces ne sont pas accessibles dans les consultations des observations (consultation des données des 2, 5 et 15 derniers jours, consultations multicritères etc.) mais sont intégrées sous forme synthétisée dans les restitutions cartographiques. Cette liste est évolutive et peut être révisée à tout moment si nécessaire. Des mises à jour de la liste seront effectuées en fonction de l'usage qu'il sera fait de l'outil.

Vous pouvez cacher vous-même vos observations qui ont un caractère plus particulier de confidentialité, par exemple du fait de la sensibilité biologique (présence d'un dortoir, d'un nid, d'une colonie etc.) ou de l'habitat qu'occupe l'espèce que vous avez observé. Par ailleurs, si une observation que vous n'auriez pas protégée révèle une information sensible nous vous conseillerons fortement de protéger la donnée. Le comité de gestion des données se réserve le droit de protéger la donnée en veillant de bien informer l'observateur du caractère sensible de son observation.

A l'instar des données d'espèces à publication limitée, ces données ne font pas l'objet de restitutions publiques sous forme de données brutes (volet «Consulter»).

Lors de l'inscription, chacun peut choisir par défaut de cacher toutes les données naturalistes qu'il déposera. Via son paramétrage personnel du site, chaque inscrit peut modifier ce choix à tout moment pour ses données à venir, dans un sens ou dans l'autre. Un auteur qui choisit de fournir par défaut des données cachées voit ses droits d'accès aux restitutions réduits.

D'une manière générale, la protection et la diffusion de ces données se fait dans le respect de l'objet statutaire de la LPO IDF et du CORIF qui est de protéger la faune et leurs habitats et de produire des données qui pèsent dans les argumentaires de protection de la nature.